

L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES ET LE TOURISME PATRIMONIAL : RÉFLEXION À LONG TERME SUR L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA

LES LEÇONS DU RWANDA, DU BRÉSIL ET DE LA BARBADE

Financé par
l'Union européenne



Mis en œuvre par l'ICMPD



AUTEURS

Université de Winchester (Royaume-Uni)

Dr. Jen Dickinson (responsable du projet) : jen.dickinson@winchester.ac.uk

Professeur Niall Finneran (responsable de la Barbade et du Royaume-Uni) : niall.finneran@winchester.ac.uk

Aide à la recherche

Natasha Uwimanzi (Rwanda) : T&D consulting, Nuwimanzi1@gmail.com

Nastassja Smart (Pays-Bas, Portugal, Brésil) : Freelance, nastassja.eitel.smart@gmail.com

Dr Paul Darby, Université de Winchester

John Binama (Knowledge Exchange Fellow, Université de Winchester ; ancien président de la Communauté rwandaise à l'étranger, Royaume-Uni)

COORDONNÉ PAR

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la diaspora ; Dr Aurélie Sgro (Chef de projet) ; Dr Fanny Tittel-Mosser (Responsable de la gestion des connaissances et de la recherche).

La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la diaspora (EUDiF) est un projet pilote financé par la Direction générale des partenariats internationaux de l'Union européenne (DG INTPA) dans le cadre de l'Instrument de coopération au développement, qui se déroule de juin 2019 à la fin de 2023. Le projet est mis en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD).

Pour toute question, veuillez contacter EU-diaspora@icmpd.org

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui nous ont accordé de leur temps pour partager leur expérience, leur expertise et leurs points de vue. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux jeunes de la diaspora qui nous ont parlé, ainsi qu'à ceux qui ont facilité le développement des idées de recherche et des contacts, notamment : Darrell Kofkin (Shibuka), Pierre Mugabo (Rwanda Youth Club, Belgique), Cat Rock (Barbados Heritage UK), Dr. Edward Kadozi, (Université du Rwanda), Professeur Keith Nurse (Sir Arthur Lewis College, St Lucia), Adelaide Hirwe (African Caribbean Pacific Young Professionals Network) et Christella Asosa, Leila Ngoga, Linda Iriza, Sonia Umubyeyi (Amateka Series). Le rapport a bénéficié des contributions du Dr Emmanuel Akwasi Adu-Ampong, de Viorica Olaru, de Joyce Sarpong et de Martin Russell lors du Future Forum qui s'est tenu du 24 au 26 juin 2021, ainsi que de Mme Diana Hincu (spécialiste du développement des capacités de l'EUDiF) et de Mme Elvina Quaison (spécialiste de l'engagement de la diaspora de l'EUDiF). Le Dr Emmanuel Akwasi Adu-Ampong a également procédé à une révision du rapport initial qui a abouti à ce rapport final. Les opinions exprimées dans cette étude sont exclusivement celles des auteurs et ne doivent être attribuées à aucune autre personne ou institution. Toutes les erreurs restent celles des auteurs.

Université de Winchester (2022). L'entrepreneuriat des jeunes et le tourisme patrimonial : Réflexion à long terme sur l'engagement de la diaspora : Leçons du Rwanda, du Brésil et de la Barbade. Étude de cas de l'EUDiF, Bruxelles : ICMPD.

GLOSSAIRE

Patrimoine culturel	Sites créés par l'homme (par exemple : monuments archéologiques, bâtiments, paysages urbains, artefacts). Parmi les exemples mondiaux, on peut citer le Taj Mahal (Inde), Stonehenge (Royaume-Uni), la Grande Muraille de Chine (Chine). Ils sont reconnus comme des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (culturel) et sont au nombre de 897 dans le monde.
Diaspora	L'EUDiF définit la diaspora comme « les émigrants et les descendants d'émigrants qui maintiennent activement des liens avec leur pays d'origine ou d'héritage et sont prêts à contribuer à son développement. »
Patrimoine numérique	Les moyens de gérer et d'interpréter le patrimoine par le biais d'applications et de médias numériques, tels que les sites web multimédias, les podcasts, la réalité virtuelle, etc.
Patrimoine	En termes simples, le patrimoine est quelque chose que nous voulons valoriser et conserver pour les générations futures, un ensemble d'idéaux culturels et d'artefacts qui disent quelque chose de ce que nous sommes (identité) et de ce que nous considérons comme historiquement significatif.
Tourisme patrimonial	Le tourisme patrimonial se concentre sur la découverte de bâtiments historiques, de jardins, de parcs et de galeries, plutôt que sur les plages ou d'autres activités purement ludiques. Il s'inscrit dans le cadre plus large du tourisme culturel.
Patrimoine immatériel	Patrimoine qui existe sous forme de mémoire ou de pratique culturelle, par exemple les traditions de danse, les contes, la cuisine, les rituels. Le terme définit essentiellement le patrimoine qui n'est pas physiquement présent, mais qui peut ou non avoir des corrélations avec la culture matérielle. L'UNESCO a établi une liste du patrimoine immatériel mondial protégé ; il existe 629 expressions du patrimoine immatériel dans 139 pays.
Patrimoine mixte	Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO qui contiennent d'importants vestiges culturels, mais qui sont également des sites naturels distinctifs à part entière. Parmi les exemples mondiaux, on peut citer Ayers Rock/Uluru (Australie), une forme de paysage géomorphologique distinctif qui abrite un certain nombre de sites archéologiques indigènes australiens importants. Il existe 39 sites du patrimoine mondial de ce type dans le monde.
Patrimoine naturel	Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO qui présentent des caractéristiques naturelles et de biodiversité particulières, ou des paysages ayant un impact visuel. Parmi les exemples mondiaux, citons le Grand Canyon (États-Unis) et la Camargue (France). Ils sont reconnus comme des sites du patrimoine mondial (naturel) de l'UNESCO et sont au nombre de 218.

Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (WHS)

Défini par la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972, il s'agit du niveau international le plus élevé de reconnaissance du patrimoine. En juillet 2021 (dernières statistiques disponibles), il y avait au total 1 154 sites du patrimoine mondial (culturel, naturel et mixte) dans 167 États. Une liste complète des pays concernés par l'étude de cas figure à l'annexe 3.

La jeunesse

L'UE définit les jeunes comme étant âgés de 13 à 29 ans («**Une stratégie de l'UE pour la jeunesse**», COM(2009) 200). Cependant, étant donné que nous incluons une étude de cas africaine, basée sur la définition de l'Union africaine, nous élargissons cette définition à 35 ans (**Charte de la jeunesse africaine, 2006**).

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les jeunes de la diaspora sont particulièrement concernés par les efforts de conservation, de développement et de préservation du patrimoine de leur pays d'origine. Offrant des points de contact richement évocateurs avec le passé, le patrimoine est essentiel aux jeunes de la diaspora pour réaffirmer un sentiment d'appartenance, construire une identité et stimuler l'autonomisation psychologique et sociale. S'ils sont correctement soutenus, les jeunes de la diaspora qui s'intéressent à leur patrimoine représentent également un grand potentiel d'innovation, de créativité et d'entrepreneuriat dans plusieurs secteurs de l'économie.

La **Facilité mondiale de l'Union européenne pour la diaspora** (EUDiF), avec le soutien de chercheurs de l'université de Winchester (Royaume-Uni), a entrepris un projet de recherche basé sur des études de cas examinant les liens entre l'identité des jeunes de la diaspora et le développement du secteur du tourisme patrimonial à la Barbade, au Brésil et au Rwanda. L'objectif était de fournir des orientations à l'Union européenne (UE) et aux parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales concernées sur le rôle que l'entrepreneuriat peut jouer pour attirer, établir et entretenir des liens à long terme entre les membres de la diaspora et leur pays d'origine. Cette étude de cas est l'un des cinq projets de recherche qui analysent la manière dont les gouvernements peuvent s'engager avec leur diaspora sur différents sujets.

Ce projet se situe au carrefour de l'engagement des diasporas, de la jeunesse et de la création d'emplois, autant de priorités essentielles de l'UE pour le développement durable. L'**année européenne de la jeunesse 2022** vise à accélérer le soutien à l'acquisition de connaissances, d'aptitudes et de compétences par les jeunes en vue de leur développement personnel et professionnel. Ancrée dans le nouveau consensus européen sur le développement, l'EUDiF aide les gouvernements des pays d'origine à s'engager et à collaborer plus efficacement avec les organisations de diasporas et l'UE afin de réaliser le potentiel de développement des diasporas. Le soutien à une série de parties prenantes pour développer des opportunités dans le secteur du tourisme patrimonial, en mettant l'accent sur l'engagement des jeunes de la diaspora, peut contribuer de manière significative à ces deux objectifs et activités.

Le secteur privé est le moteur de la croissance du secteur du tourisme patrimonial de la diaspora. Si l'on sait déjà beaucoup de choses sur le tourisme de la diaspora, il faut mieux comprendre comment les jeunes de la diaspora vivent, organisent et se connectent avec leur patrimoine culturel. La pandémie de Covid-19 a souligné la nécessité de trouver de nouveaux moyens de stimuler la reprise du tourisme et de développer des méthodes innovantes pour permettre au secteur du patrimoine d'atteindre de nouveaux publics. Tirer partie de l'évolution des besoins, des intérêts et des modes d'organisation préférés des jeunes de la diaspora peut jouer un rôle essentiel.



Message clé 1 : Le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans le secteur du patrimoine doit passer par l'innovation et le développement de produits du patrimoine qui répondent aux différents intérêts, besoins et modes d'accès au patrimoine des jeunes de la diaspora, tout en protégeant les détenteurs de savoirs locaux.

L'entrepreneuriat et l'innovation dans le domaine du tourisme patrimonial commencent par la compréhension des types de patrimoine auxquels les jeunes de la diaspora veulent accéder et la manière dont ils veulent y accéder. Les identités complexes des jeunes de la diaspora, façonnées par leurs antécédents familiaux et leurs expériences de migration et de déplacement, guident les motivations qui les poussent à participer au tourisme patrimonial. Mais ils veulent aussi découvrir de nouvelles histoires, de nouveaux récits et de nouvelles connaissances à propos de leur pays d'origine et en provenance de celui-ci. Ces éléments se retrouvent souvent dans les modes de vie quotidiens, les cultures et les coutumes au-delà des sites touristiques. Cela reflète les synergies croissantes entre le patrimoine et la culture dans le secteur du tourisme. Faciliter ces liens devrait être une priorité essentielle pour soutenir le développement de produits du patrimoine qui attirent les jeunes de la diaspora.

Les pratiques numériques et non numériques innovantes de partage et d'accès au patrimoine élargissent la disponibilité des connaissances culturelles pour les jeunes de la diaspora. Grâce à la collaboration avec les musées, les ONG, le secteur créatif et le monde universitaire, les jeunes de la diaspora sont de plus en plus en mesure d'accéder au patrimoine au-delà des pratiques touristiques. Fondés principalement sur le patrimoine immatériel, les efforts visant à valoriser le patrimoine culturel doivent protéger les sensibilités des détenteurs de savoirs locaux. Financer, former et l'équiper des créateurs et des éducateurs actifs dans ce domaine garantiront que les efforts visant à rendre le patrimoine culturel plus accessible se traduisent simultanément par des engagements en faveur de la protection des communautés.



RECOMMANDATIONS

► Gouvernements et ambassades des pays d'origine

- Faciliter et promouvoir une intégration plus étroite entre le tourisme patrimonial et les économies créatives, visant à accroître les rôles des entrepreneurs de l'économie créative.
- Soutenir les entrepreneurs de l'économie créative et touristique pour développer des expériences patrimoniales sur mesure, à l'épreuve du numérique.
- Soutenir les activités de veille économique sur les besoins et les intérêts des jeunes touristes de la diaspora au profit des agences de tourisme et des conseils de développement.

► Groupes et organisations de jeunes de la diaspora

- Organiser des conférences, des consultations et des webinaires pour les jeunes de la diaspora travaillant dans les secteurs de la création et du patrimoine afin de discuter des besoins, de partager des idées et des projets et de faciliter la collaboration avec les représentants gouvernementaux des musées et des secteurs créatifs.

► **Professionnels des musées et du patrimoine**

- Mettre les collections, les histoires, les souvenirs, les connaissances et les archives du patrimoine à disposition des jeunes innovateurs.
- Veiller à ce que le contenu du patrimoine corresponde clairement aux intérêts des jeunes de la diaspora, tels que les expériences, la nourriture et la danse.
- Promouvoir, partager et développer le travail réalisé par les jeunes de la diaspora et les professionnels de la création dans le domaine du patrimoine, afin de renforcer les relations existantes entre les musées des pays d'origine et les communautés/organisations de jeunes de la diaspora.

► **Universités**

- Traduire la recherche universitaire dans le domaine public au profit des jeunes entrepreneurs du patrimoine.

► **L'Union européenne**

- Financer des initiatives/programmes qui facilitent des collaborations plus étroites entre les musées, les universités et les organisations de la société civile afin de soutenir les jeunes entrepreneurs du secteur du patrimoine dans l'innovation relative aux produits du patrimoine.

Message clé 2 : L'amélioration de l'environnement favorisant l'entrepreneuriat dans le domaine du patrimoine culturel doit tenir compte des besoins différents des jeunes entrepreneurs de la diaspora et de ceux qui n'appartiennent pas à la diaspora et qui travaillent dans le secteur.

Pour soutenir les jeunes entrepreneurs, il faut s'engager à mieux reconnaître les différentes façons dont les jeunes exploitent les possibilités touristiques et créatives offertes par l'intérêt de la diaspora pour le patrimoine. Les agences de tourisme, les créateurs, les collaborations et les entreprises à petite échelle font tous partie de l'écosystème du patrimoine. Les jeunes entrepreneurs, qu'ils appartiennent ou non à la diaspora, sont confrontés à des défis similaires en matière d'accès à l'information, à la formation et à l'investissement. Bien qu'il existe plusieurs exemples de bonnes pratiques répondant à ces questions, le soutien à l'entrepreneuriat dans le domaine du patrimoine culturel commence par la reconnaissance du travail qu'ils effectuent et des défis auxquels ils sont confrontés.



RECOMMANDATIONS

► **Gouvernements et ambassades des pays d'origine**

- Établir des liens avec le marché des jeunes de la diaspora afin d'augmenter le nombre de visites de touristes du patrimoine.
- Développer un cadre juridique/politique adéquat lié à l'entrepreneuriat et au tourisme patrimonial.
- Créer des structures qui soutiennent les collaborations entrepreneuriales pour les jeunes de la diaspora.
- Fournir davantage d'informations et de soutien aux jeunes de la diaspora pour la création d'entreprises dans le domaine du patrimoine et du tourisme.
- Impliquer les réseaux de jeunes de la diaspora dans les foires de tourisme patrimonial afin d'encourager la participation des jeunes de la diaspora.
- Faire connaître les formes existantes de soutien offertes par les ambassades, les autres organismes gouvernementaux et les organisations de la diaspora.

**L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES ET LE TOURISME PATRIMONIAL :
RÉFLEXION À LONG TERME SUR L'ENGAGEMENT DE LA DIASPORA**

► **Groupes et associations de jeunes de la diaspora**

- Soutenir les jeunes entrepreneurs de la diaspora dans le secteur du tourisme patrimonial.
- Participer aux webinaires et aux événements organisés par les gouvernements.

Créer des réseaux, des événements, des forums et des possibilités de formation pour les jeunes entrepreneurs de la diaspora afin de leur permettre de se familiariser avec l'environnement entrepreneurial de leur pays d'origine.

► **L'Union européenne**

- Faire connaître les programmes de financement pertinents liés à la digitalisation et à l'entrepreneuriat dans le domaine du tourisme patrimonial de la diaspora.



Message clé 3 : Aider les jeunes de la diaspora à maintenir des liens culturels positifs et riches avec leur pays d'origine en valorisant les expressions de leur patrimoine culturel.

L'engagement des jeunes de la diaspora dans le patrimoine en tant qu'entrepreneurs et consommateurs nécessite également un travail de fond pour préserver, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel dans les pays de résidence, car c'est un moyen essentiel pour les jeunes de la diaspora de développer un sentiment d'appartenance et d'identité au sein de leurs communautés. Les groupes de jeunes de la diaspora, en collaboration avec les ministères des affaires étrangères, les institutions de la diaspora et les ambassades à travers l'Europe, ont un rôle clé à jouer en offrant aux jeunes de riches opportunités de s'engager dans les traditions culturelles, les langues et les patrimoines de leurs pays d'origine. L'UE et ses États membres peuvent soutenir ce travail en reconnaissant et en trouvant des moyens de valoriser et de protéger ce patrimoine culturel par le biais d'opportunités de financement et de collaborations visant à inclure et à mettre en valeur divers milieux, expressions et histoires culturelles dans les espaces éducatifs, les musées et les galeries d'art des villes européennes.



RECOMMANDATIONS

► **Gouvernements et ambassades des pays d'origine**

- Faciliter les formalités administratives pour les voyages des jeunes de la diaspora.
- Donner aux jeunes de la diaspora les moyens de promouvoir plus largement le patrimoine culturel en créant des programmes d'ambassadeurs et de visites pour les jeunes de la diaspora.
- Proposer des expériences sur mesure aux jeunes de la diaspora, après avoir identifié leurs intérêts, leurs besoins et leurs activités spécifiques.
- Soutenir les activités, les entreprises et les initiatives des jeunes en matière de patrimoine en offrant de petites subventions pour les initiatives liées au patrimoine culturel et en identifiant les possibilités de partenariat et de financement avec les musées locaux et les universités.

► **Groupes et organisations de jeunes de la diaspora**

- Plaider en faveur d'un contenu pertinent pour les jeunes dans le travail des associations culturelles de la diaspora en rejoignant des forums et des groupes de travail de jeunes, et en créant des forums de discussion sur le patrimoine culturel spécifiques aux jeunes au sein ou en dehors des associations existantes.

- S'adresser aux acteurs concernés dans les pays d'origine (tels que les gouvernements), afin de soutenir la reconnaissance du potentiel des jeunes en tant qu'acteurs du tourisme patrimonial.

► **L'Union européenne et les États membres**

- Créer des flux de financement spécifiques pour la diversité culturelle dans les programmes de subvention du patrimoine culturel.
- Soutenir le développement professionnel des musées et du secteur créatif dans les États membres afin d'accroître les représentations de la culture des diasporas et la diversité des expressions culturelles.



Message clé 4 : Concevoir avec les jeunes de la diaspora des politiques et des programmes d'engagement de la diaspora pour aller au-delà de l'offre culturelle et renforcer le développement économique du secteur du patrimoine.

Les politiques et initiatives gouvernementales actuelles en matière de patrimoine, d'entrepreneuriat et d'engagement de la diaspora jouent un rôle crucial pour encourager l'innovation dans le secteur du tourisme patrimonial et donner aux jeunes de la diaspora et des pays d'origine les moyens de développer leurs idées. Pour que les jeunes de la diaspora s'engagent davantage dans l'entrepreneuriat lié au patrimoine culturel, il est essentiel d'inclure et de reconnaître les besoins au niveau de l'élaboration des politiques. Pour que les gouvernements modifient leur façon de travailler avec les jeunes de la diaspora, il sera essentiel de les consulter et de créer des mécanismes pour concevoir en permanence des politiques et des programmes avec leur contribution et leur collaboration dans les départements et secteurs gouvernementaux concernés. Cela permettrait à la politique relative aux jeunes de la diaspora d'aller au-delà de la fourniture de programmes culturels et d'encourager les jeunes de la diaspora à jouer un rôle actif dans le développement du secteur du patrimoine culturel.



RECOMMANDATIONS

► **Gouvernements et ambassades des pays d'origine**

- Reconnaître dans les politiques la valeur du patrimoine immatériel afin d'encadrer et d'inciter les entrepreneurs à développer des produits du patrimoine dans ce secteur.
- Identifier et inviter les membres des groupes de jeunes de la diaspora à faire partie des groupes de travail ou des pôles thématiques sur le tourisme patrimonial, et chercher à apporter leur contribution à l'élaboration des politiques.
- Veiller à ce que les jeunes de la diaspora aient un rôle actif à jouer en apportant une contribution à leur pays d'origine en augmentant leur représentation dans les différents forums d'élaboration des politiques de la diaspora.

► **Groupes et organisations de jeunes de la diaspora**

- Identifier et encourager la participation des entrepreneurs des secteurs de la création et du tourisme aux groupes de travail et aux forums politiques.

► **L'Union européenne et les États membres**

- Continuer à soutenir le dialogue politique par le biais de plateformes telles que les sommets de la jeunesse UA-UE et financer la création de centres, groupes de travail et forums similaires dans d'autres régions du monde et au niveau national.



LES OUTILS NUMÉRIQUES SONT ESSENTIELS POUR ATTEINDRE TOUS CES OBJECTIFS

Qu'il s'agisse d'offrir un espace pour organiser des expositions virtuelles, de faciliter l'accès aux possibilités et aux informations touristiques ou de commercialiser le tourisme patrimonial auprès des jeunes de la diaspora, les innovations numériques soutiennent le travail de plusieurs parties prenantes. Les outils numériques créent également un environnement propice à l'essor des activités créatives numériques et des opportunités autour du patrimoine, contribuant ainsi au travail fondamental de création de liens identitaires entre les jeunes de la diaspora et leur pays d'origine.